



世界衛生組織執行委員會決議

قرار المجلس التنفيذي لمنظمة الصحة العالمية

RESOLUTION OF THE EXECUTIVE BOARD OF THE WHO
RÉSOLUTION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OMS
РЕЗОЛЮЦИЯ ИСПОЛНИТЕЛЬНОГО КОМИТЕТА ВОЗ
RESOLUCION DEL CONSEJO EJECUTIVO DE LA OMS

Soixante-dix-septième session

EB77.R1

Point 10 de l'ordre du jour

10 janvier 1986

NOMINATION DU DIRECTEUR REGIONAL POUR L'ASIE DU SUD-EST

Le Conseil exécutif,

Vu l'article 52 de la Constitution de l'OMS et l'article 4.5 du Statut du Personnel;

Vu la désignation et la recommandation faites par le Comité régional de l'Asie du Sud-Est à sa trente-huitième session;

1. NOMME à nouveau le Dr U Ko Ko en qualité de Directeur régional pour l'Asie du Sud-Est à compter du 1^{er} mars 1986;
2. AUTORISE le Directeur général à prolonger le contrat du Dr U Ko Ko en qualité de Directeur régional pour l'Asie du Sud-Est pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} mars 1986, sous réserve des dispositions du Statut et du Règlement du Personnel.

Sixième séance, 10 janvier 1986
EB77/SR/6

= = =

